Royaume du Maroc

Annonce pour le recrutement d'un (01) Cadre Gestionnaire du Patrimoine Foncier

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'**un (01) Cadre Gestionnaire du Patrimoine Foncier** classé à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous:

N° de l'annonce	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
30-2026	Direction Générale (Casablanca)	01	**Formation :** Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu par l'Etat (Bac+5 minimum); **Spécialité :** Droit foncier, Droit immobilier, Gestion foncière ou équivalent; **Expérience :** Une expérience dans la gestion foncière, immobilière ou domaniale est souhaitable; **Missions et attributions :** (ci-joint, la fiche de poste) ; **Age :** Maximum 40 ans au 31/12/2026 ; **Nationalité :** Marocaine.

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
  - Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
  - Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
  - Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement l'emploi occupé et la période de travail (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;
  - Une copie du diplôme original (**à insérer au niveau de la rubrique « مؤهلاتي العلمية »**) (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
    - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements **d'enseignement supérieur privé** reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
    - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel...) :**(à insérer au niveau de la rubrique « المعادلة قرار »).**
  - **Pour les collaborateurs de l'ANP :** Une demande adressée à M. le Directeur Général de l'ANP pour se présenter au concours de recrutement.
  - **Le dossier de candidature doit parvenir avant le** 24 OCT. 2026 **à 23h 59min** ;
  - **Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : https://www.emploi-public.ma . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.**

II. Organisation du Concours :

- Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : https://www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- **Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;**
- **La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;**
- **Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;**
- **Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .**

Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 08/10/2026

https://qr03.anp.ma/check

Signé par ELKADIRI ABDELAZIZ
Directeur des Achats et
de la Logistique
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 08/10/2026